

diag2act titanium

Société par actions simplifiée au capital de 3000 euros

Siège Social : 22 rue du Champ de Blond, Persignat

63260 Aubiat

951853266 RCS Clermont-Ferrand

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 17 Juillet 2023

Le 17 Juillet 2023,

A 10 heures,

Au siège social,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée diag2act titanium se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président.

Les membres de l'assemblée générale ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

- Monsieur DELABORDE Patrick préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent *100 % des actions*.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.



Monsieur DELABORDE Patrick préside la séance.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Rémunération du Président,
- Pouvoirs en conséquence.

Puis, il donne lecture du rapport du Président.

Le président rappelle :

Que Monsieur DELABORDE Patrick, né le 10 mai 1961 à Chaumont (52), a été désigné statutairement comme Président de la SAS diag2act titanium immatriculée sous le numéro 951853266, le 11/04/2023.

Enfin, la discussion est déclarée ouverte.

Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale décide que le président ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat, de la date d'immatriculation de la société 11 Avril 2023 jusqu'au 31 Décembre 2024, date de clôture du 1^{er} exercice social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un original ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 15,

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.